

Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

1er et 2nd degré - Lyon – A partir du 23 janvier 2023

Le CNIA a pour objectif d'acquérir des compétences professionnelles sur l'accompagnement des personnes autistes, en complément des diplômes ou titre professionnel. Cette formation certifiante est basée sur les données probantes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie pour l'autisme au sein des troubles neuro-développement (TND) 2018-2022.

93 % de taux de certification en 2022

4,4 / 5 (note moyenne des avis stagiaires en 2022)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Communiquer avec la personne TSA
- Prendre en compte les particularités sensorielles
- Optimiser les interactions sociales
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes
- Elaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé d'intervention
- Être en veille sur l'état de santé de la personne TSA
- Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés
- Actualiser ses connaissances

PUBLICS CONCERNES

Professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du secteur éducatif, médico-social.

PRE-REQUIS

Le CNIA de 1er degré : Personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 (BAC, CAP et BEP)

Le CNIA de 2nd degré : Personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 (BTS, licence à doctorat)

INSCRIPTION :

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur :
<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

CONTACT :

- Par mail : formation.irjb@arhm.fr
- Par téléphone : 04 27 18 79 51

Organisme habilité à délivrer des CNIA, par le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA).

Enregistré sous le N° de déclaration d'activité : 82690013269. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. (v15062021)



Organisme habilité à délivrer des CNIA
par le Groupement National des Centres
Ressources Autisme (GNCRA)



Etablissement de la
Fondation ARHM

Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

1er et 2nd degré - Lyon – A partir du 23 janvier 2023

LA FORMATION

Le CNIA de 1er degré :

- 140 heures d'enseignement théoriques.
- 140 heures de stage dans un structure accompagnant des personnes autistes.

Le CNIA de 2nd degré

- 175 heures d'enseignement théoriques.
- 140 heures de stage dans un structure accompagnant des personnes autistes.

Des formateurs professionnels, acteurs de terrain expérimentés et experts.

Des formateurs pairs pour associer l'apport théorique et expérientiel, en s'appuyant sur une pluralité de regards et de savoirs

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances et savoir expérientiel.
- Analyse de situations professionnelles.
- Mise en œuvre et utilisation d'outils validés scientifiquement.

TARIF

- 1er degré : 2100 euros
- 2nd degré : 2625 euros

Financement : plan de développement des compétences, OPCO, CPF, financement personnel



CONTENUS PEDAGOGIQUE

- **Module 1 : Etat des connaissances en matière de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 2 : Les besoins de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 3 : Faire face aux comportements-problèmes de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 4 : Approches et interventions recommandés.**
- **Module 5 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien.**

ACCES

- **Lieu de formation : 290 route de Vienne, 69008 LYON.**
- Accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Référente handicap : Mme Anne-Laure Guyon au 04 81 07 98 64 ou par mail à l'adresse anne-laure.guyon@arhm.fr

En partenariat



Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

Lyon – A partir du 23 janvier 2023

FORMATION THEORIQUE

Un tronc commun pour le 1^{er} et 2nd degré du CNIA et des jours spécifiques pour le 2nd degré

SEMINAIRE 1 - Etat des connaissances sur l'autisme et besoins de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme

Module 1 : Etat des connaissances sur l'autisme (14h) – 23-24 janvier 2023

Module 2 : Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale (14h) – 25-26 janvier 2023

Module 2 : Communication (7h) – 27 janvier 2023

Module 2 : Aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien (21h) – 30-31 janvier 2023 et 1er février 2023

Module 2 : Evaluation du fonctionnement global de la personne (14h – Uniquement en plus pour le 2nd degré) – 2- 3 février 2023

SEMINAIRE 2 - Faire face aux comportements-problèmes et Approches et interventions recommandées

Module 3 : Anticipation et gestion des comportements-problèmes (28 heures) 27-28-29-30 mars 2023

Module 4 : Approches et interventions recommandée (28 heures) 31 mars et 3-04-05 avril 2023

Module 3 et 4 en plus, uniquement pour le 2nd degré (14 heures) 6-7 avril 2023

SEMINAIRE 3 - Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien

Module 5 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien (28 heures) 5-6-7-8-juin 2023

Module 5 en plus, uniquement pour le 2nd degré (7 heures) 9 juin 2023

STAGE – Enseignement pratique

Total de 140 heures de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes

2 semaines librement organisées sur la période de février à mars 2023.

2 semaines librement organisées sur la période d'avril à mai 2023.

En partenariat

EVALUATION

Epreuves d'évaluation : écrit et oral

- Rapport de stage
- Etude de situation

Jury prévu les 29 et 30 juin 2023 à Lyon

Il n'est pas possible de valider partiellement cette formation.

Certificat national d'Intervention en Autisme (CNIA)

Lyon – A partir du 23 janvier 2023

Equipe pédagogique

Des formateurs professionnels, Des formateurs pairs



Anne ROYNEAU
Pair Aidante



Arnaud SOURTY
Médecin Algologue



Claire CZEKALA
Neuropsychologue



Benjamin DUFEZ
Job Coach



Agnès KALITA-MAERTENS
Référente autisme et qualité



Emeline DURAND
Orthophoniste



Adrian OLLIER
Infirmier



Anne-Sophie DUBOIS
Neuro Psychologue



Benoit MAGIMEL
Directeur FAM Autisme



Lorène CARVAL
Psychomotricienne

Delphine RAQUET
Psychologue

Mélina HUC
Médecin Psychiatre

Eric-Nicolas BORY
Chirurgien Dentiste

(v12092022)

Institut Régional Jean Bergeret

290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

04 27 18 79 51 - : formation.irjb@arhm.fr

<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

